

Komisyon Episkopal Nasyonal Jistis ak Lapè *Commission Episcopale Nationale Justice et Paix*

Secrétariat national

BP 1572

Port-au-Prince Haïti 6110

Tel / Fax 222 78 99

justicepaixha@yahoo.com

jilap.national@forumcitoyen.org.ht

www.forumcitoyen.org.ht/jilap

Note de presse

La Commission Episcopale Nationale Justice et Paix se sent aux abois quand elle observe comment les valeurs morales se perdent dans notre société. Elle se sent aux abois devant le fait que les autorités politiques du pays se limitent à constater leur faiblesse, au lieu de prendre les mesures qui s'imposent pour corriger le nécessaire. Est-ce dans ces conditions que nous allons terminer l'année 2006 pour entrer dans l'année 2007 ?

Nous continuons à être témoins des **enlèvements d'enfants en plein jour**, comme cela s'est produit encore hier lundi devant l'école du Sacré Cœur ; le père qui tentait d'empêcher l'enlèvement de son enfant fut blessé grièvement. Il y a deux semaines, c'était Natacha Dessources et Rubens Francillon. La semaine dernière, c'était un élève dans une école à Carrefour et un élève de Saint Louis dans la rue du Centre ; lundi, c'était un élève de l'école du Sacré Cœur. Est-ce que la liste doit s'allonger toujours ?

La Commission reprend les paroles des Evêques : « Nous constatons, aujourd'hui plus qu'en aucun temps, que cette vie est banalisée. Des hommes, des femmes et même des enfants sont traités comme des objets, négociés comme une marchandise. » (Message du 1 décembre 2006). Les valeurs morales sont en baisse. Il y a même des gens qui recourent au kidnapping pour régler des disputes de famille.

La Commission partage la douleur des familles et parents touchés. **Elle rappelle aux autorités leur responsabilité d'assurer la sécurité de la population avec tous les moyens prévus par la loi. Elle demande aux autorités de prendre les mesures qui s'imposent et d'expliquer à la population les actions entreprises et les résultats obtenus, car la population a le droit d'être informée.**

Au même moment que nous vivons l'insécurité dans les rues, il y a **la grève à l'hôpital général**, où les plus nécessiteux sont obligés de prendre des soins de santé. Les services sont paralysés parce que l'Etat refuse de prendre ses responsabilités envers le personnel de service, ceux et celles qui travaillent pour un salaire dérisoire, mais dont l'intervention est importante pour faire fonctionner l'hôpital. En plus, pour faire entendre leurs revendications, les grévistes recourent à des pratiques comme barrer l'entrée avec des carcasses de voitures, couper le courant, se servir de deux cadavres de personnes décédées à l'hôpital pendant la grève en les exposant dans la cour comme un objet quelconque (lundi 11 décembre).

La Commission rappelle à tous et toutes : **une grève, surtout dans un hôpital est toujours une action d'une extrême gravité.** Elle ne peut pas être conduite de n'importe quelle façon. Même quand les revendications sont correctes, personne ne peut agir à la légère avec la santé et la vie des autres. Même après le décès, le corps humain ne peut être désacralisé comme un objet quelconque.

La Commission demande aux autorités de ne pas se perdre dans toutes sortes d'explications administratives. Le Ministère doit se savoir responsable. S'il s'agit des droits des gens, qu'il donne une réponse positive à leurs justes revendications. L'Hôpital de l'Université d'Etat d'Haïti est une institution importante, parce qu'il est le recours des pauvres et nécessiteux.

Pour le Comité Directeur National, père Jean Hanssens, directeur
12 décembre 2006